



Traité Baba Kama

Michna 7 - Chapitre 7

אֵין מְגַדְּלִים בְּהַמָּה דְקַה בָּאָרֶץ יִשְׂרָאֵל,
מְגַדְּלִין בְּסָרְרִיה וּבְמְדֹבְרוֹת שָׁבָאָרֶץ יִשְׂרָאֵל.
אֵין מְגַדְּלִים תְּרִנְגְּלִים בִּירוּשָׁלַּם,
מִפְנֵי הַקָּדְשִׁים,
וְלֹא כְּבָנִים בָּאָרֶץ יִשְׂרָאֵל,
מִפְנֵי הַטְּבָרוֹת.
לֹא יַגְדֵּל יִשְׂרָאֵל חַזִּירִים בְּכָל מִקּוֹם.
וְלֹא יַגְדֵּל אָדָם אֶת הַכְּלָב,
אֶלָּא אֶם כִּי קָרְבָּן בְּשִׁלְשָׁלַת.
אֵין פּוֹרְסִין נְשָׁבִים לִיּוֹנִים,
אֶלָּא אֶם כִּי בְּחֹק מִן בִּישׁוּב שְׁלָשִׁים רָוֶס.

On ne peut élever des animaux du genre petit bétail en Terre d'Israël, mais on peut en élever en Syrie, ainsi que dans les déserts de la Terre d'Israël.

On ne peut élever des poulets à Jérusalem à cause des sacrifices, tandis que les Cohanim ne peuvent en élever dans tout le pays d'Israël à cause des aliments [qu'ils doivent consommer en état de pureté].

On ne peut élever des porcs, quel que soit l'endroit.

Un homme doit pas élever de chien, si ce n'est lorsque celui-ci serait attaché à une chaîne.

On ne peut tendre de pièges aux colombes, si ce n'est lorsqu'on est à l'écart des zones habitées [d'une distance minimale de 30 Riss (3840 mètres)].

1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)



Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.